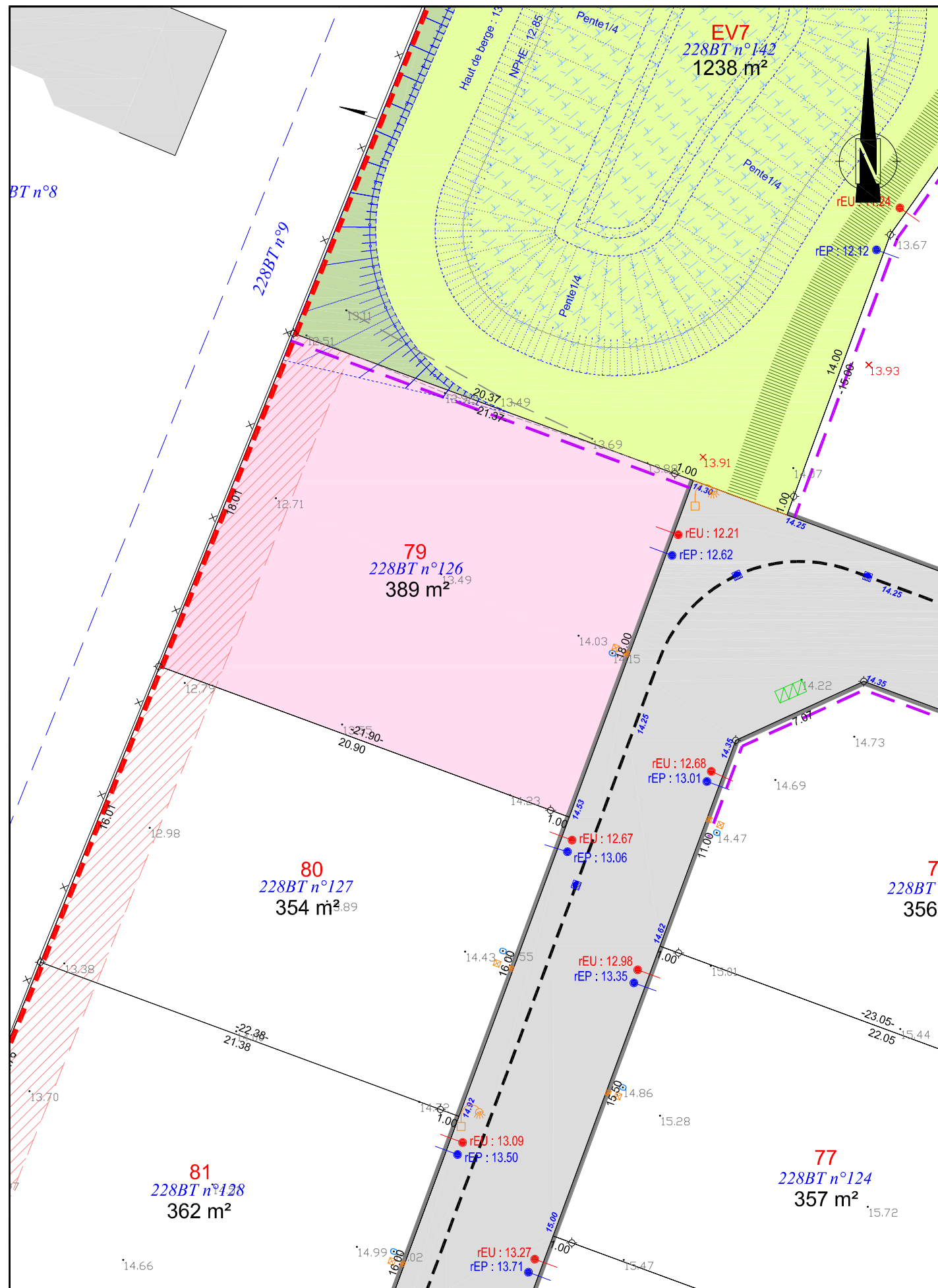


PLAN DE BORNAGE

Echelle 1/250



Légende Etat des Lieux

- : Mur et signe d'appartenance
- : Bâti
- : Bordure haute
- : Bord de chaussée sans bordure
- : Talus
- : Fossé
- : Fossé léger ou écoulement
- : Bord de haie ou broussailles
- : Arbre - sapin
- : Haie - tracé figuratif
- : Limite d'opération
- : Tête de sécurité et buse EP
- : Grilles d'eaux pluviales
- : Coffret électrique
- : Chambre et poteau télécom
- : Regard non identifié
- : Bouche à clé AEP
- : Borne O.G.E. existante
- : Borne O.G.E. nouvelle
- : Repère géomètre
- : Cote altimétrique
- : Cote planimétrique
- : Désignation cadastrale
- : Limite cadastrale non définie contradictoirement - Tracé figuratif

Travaux 1ère phase

- : Coffret électrique
- : Regard téléphonique
- : Compteur d'eau potable
- : Boîte de branchement d'eaux pluviales
- : Boîte de branchement d'eaux usées
- : Chambre téléphonique

Travaux restant à réaliser

- : Candélabre
- : Altitude projet
- : Bordure de type "T2"
- : Bordure de type "T2" basse
- : Bordure de type "AC1"
- : Bordure caniveau de type "CC1"
- : Bordure de type "P1"
- : Bordure parpaings
- : Marquages au sol
- : Chaussée et trottoirs finition enrobé noir
- : Chaussée dalles béton engazonnées
- : Zone sablée
- : Sentier terre-pierre largeur 1.50m
- : Engazonnement
- : Plantations basses sur paillage biodégradable
- : Haie bocagère à planter
- : Arbres à planter
- : Potelet et lisse en bois
- : Clôture grillagée hauteur 1m
- : Plantation d'un sous-bois

Légende Composition

- : Limite de lot
- : Cote planimétrique
- : Numéro de lot
- : Accès interdit à tous véhicules
- : Accrochage imposé de la construction
- : Zone non aedificandi (largeur 3m)

Nota 1 : Coordonnées planimétriques calculées dans le système de coordonnées RGF 93 - CC47.

Nota 2 : Cotes altimétriques rattachées au système général de la France (cotes NGF normales - système IGN 69).

Remarques importantes :

- Plan établi suivant le dossier de Permis d'Aménager 085 288 19 S 0013 autorisé le 09 juillet 2020.
- Emplacements et cotations altimétriques des antennes EU et EP des lots suivant le plan de reculement fourni par VALOT TP.
- Contrôle du bornage des lots effectué le 27.10.2022. Nivellement des lots et des réseaux souples réalisé le même jour.

Aménageur :

LODGIM
AMÉNAGEUR - PROMOTEUR
SARL LODGIM
Représentée par M. MILLOT David
La Croisée - Bourgenay
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Géomètre-Expert :

GÉOMÈTRE-EXPERT
SELARL GARCIA-THOUZEAU
Géomètres Experts Foncier
120, Rue Richard Coeur de Lion
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél : 02. 51. 90. 62. 71
E-mail : geotalmont@gmail.com

Référence : T19010 - PA "LE FIEF MARTEL II"